

Où remplir gratuitement sa gourde d'eau ?

Avec May'gourde, on peut réapprovisionner sa gourde en eau dans 10 lieux à travers le département. Le tout, sans contrepartie.



Le nombre de lieux où l'on peut remplir sa gourde a doublé, en Mayenne.
Le dispositif May'gourde a été lancé en juillet 2022.

PHOTO : MAYENNE TOURISME

Il y a un peu moins d'un an, en juillet 2022, Mayenne tourisme lançait May'gourde : un dispositif pour les touristes, les visiteurs et les habitants du département, leur permettant de remplir leur gourde, sans contrepartie, auprès de différents partenaires.

« C'était une expérimentation », rappelle Marie Le Calonec, directrice de l'agence départementale du tourisme en Mayenne. 44 lieux avaient accepté de jouer le jeu.

« Aujourd'hui, nous en comptons plus de 110 », avec un « bon maillage dans le territoire ». On peut ainsi remplir son contenant en eau du robinet auprès des offices de tourisme, des musées, d'un certain nombre d'hébergements, de restaurants et autres commerces...

« La Mayenne, une destination durable »

Il y a une sensibilité à la question du développement durable, à la réduction du plastique et des déchets, à la préservation de la res-

source », assure-t-elle, tout en rappelant les objectifs.

« Le dispositif facilite l'accès à des points d'eau, surtout en période de fortes chaleurs. Il permet d'inciter les visiteurs qui n'oseraient pas demander de l'eau gratuitement aux professionnels du territoire à le faire, en leur permettant d'identifier les lieux où ils seront bien accueillis. »

L'intérêt est aussi de « partager ». May'gourde est « source d'eau et de rencontres », aime à dire Mayenne Tourisme, qui s'inscrit « dans une démarche de passeport vert » pour faire de « la Mayenne est une destination de tourisme durable ».

Alix DEMAISON-PLAÇAIS.

Les professionnels qui souhaitent rejoindre le mouvement peuvent s'adresser à Mayenne Tourisme soit par téléphone au 02 43 53 18 18 soit par mail : info@mayenne-tourisme.com. Ils recevront un autocollant signalant leur participation et seront référencés sur la carte interactive.